

**GARDEX CHEMICALS LTD.**

USAGE COMMERCIAL  
CONTIENT DU DICHLORVOS

NE PAS APPLIQUER AVEC UN BRUMISATEUR MANUEL

**Solution insecticide Vapona brumisante pour usage industriel Gardex**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**GARANTIE: DICHLORVOS 4,65%**

**N° D'HOMOLOGATION 11819 LOI SUR LES PRODUITS  
ANTIPARASITAIRES**

**DANGER**

**POISON**

CONTENU NET: 20 LITRES

Gardex Chemicals Ltd.  
7 Meridian Rd.,  
Etobicoke, ON  
M9W 4Z6  
(TÉL): 1-800-561-7302

## MODE D'EMPLOI

La solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex est prête à employer pour contrôler les stades exposés des lasiodermes du tabac, des pyrales du tabac, et les autres parasites du tabac en entrepôt. Ce produit est aussi idéal pour les établissements vinicoles, usines de traitement de produits alimentaires, installations industrielles, théâtres, entrepôts et autres endroits semblables afin d'y contrôler les mouches, maringouins, guêpes, moucheron, mouches à fruits, et les autres petits insectes volants ainsi que les stades exposés des charançons du riz, triboliums bruns de la farine, pyrales de la farine, teignes du cacao, et les autres insectes pouvant infester les articles alimentaires en paquets ou en sacs. S'emploie dans les champignonnières pour contrôler les diptères sciaridés et les phoridés. Ce produit peut aussi s'appliquer par vaporisation à l'extérieur afin de contrôler les maringouins. La solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex est spécialement préparée pour l'utilisation dans les nébulisateurs de type mécanique et thermique mais pas dans des appareils à pressions de vapeur. **NE PAS APPLIQUER AVEC UN BRUMISATEUR MANUEL.**

**Recommandations sur la gestion de la résistance:** Pour la gestion de la résistance, la solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex est un insecticide du groupe 1B. Toute population d'insectes ou d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à la solution insecticide/acaricide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex et à d'autres insecticides du groupe 1B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

### **Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:**

- Dans la mesure du possible, alterner la solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex ou les insecticides du même groupe 1B avec des insecticides/acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides/acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides/acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes ou d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux Produits Chimiques Gardex au 1-800-561-7302.

**Remarque:** Cette solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex doit être appliquée par un personnel compétent ou sous sa surveillance. L'application doit être faite à l'aide de dispositifs d'application, produisant une brume sèche.

L'utilisateur doit porter un masque recouvrant tout le visage; il doit aussi être habillé de façon à se protéger les mains, le cou et les autres surfaces de l'épiderme.

**Brumissage extérieur pour contrôler des maringouins:** Appliquer à raison de 1,5 à 2,75 Litres de solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex par hectare. Le produit peut être dilué avec du diesel à une concentration convenable afin de faciliter l'application dans l'équipement disponible. Pour un traitement plus efficace, la brume doit rester près du sol. Le brumissage doit être fait tôt le matin ou tard le soir lorsque les courants d'air sont au minimum et n'augmentent pas.

**Remarque:** Pour un rendement maximum, régler l'équipement de façon à produire une brume sèche. Toujours tester la brume sur un morceau de verre ou bois lisse afin de vous assurer qu'elle est complètement sèche. Le brouillard mouillant peut endommager la végétation environnante. Il est possible cependant d'employer ce dernier dans les lieux improductifs et les dépotoirs; mais faire attention de ne pas brûler le feuillage environnant.

**Application à l'intérieur:** Utiliser des taux plus élevés dans le cas des insectes plus résistants.

**Préparation de l'endroit à traiter:** Fermer toutes les portes, fenêtres et ventilateurs. Fermer à clef ou barricader toutes les entrées, mettre des affiches d'avertissement et prendre toute autre précaution nécessaire dans les circonstances afin d'empêcher les êtres humains ou les animaux domestiques d'entrer à l'intérieur de l'endroit traité.

**Brumissage des entrepôts de tabac:** Appliquer la solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex à raison de 3 à 5 g de matière technique par 100m<sup>3</sup> d'espace clos. Utiliser 700 mL – 1,5 L de la solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex par 1000m<sup>3</sup> d'espace. Faire des applications au besoin pour exercer un contrôle, ordinairement deux fois par semaine.

**Brumissage des usines de traitement de produits alimentaires, usines, théâtres et entrepôts:**

Appliquer la solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex à raison de 2-3,5g de matière technique par 100 m<sup>3</sup> d'espace clos. Utiliser 300 – 700 mL de la solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex par 1000 m<sup>3</sup> d'espace. Faire des applications au besoin pour exercer un contrôle, mais pas plus d'une fois par semaine.

**Brumissage des champignonnières – diptères sciaridés et phoridés:** Fermer portes, fenêtres et les ventilateurs. Traiter à environ 22° C. Porter un masque respiratoire couvrant le visage tout entier pendant l'application du produit. Employer 200 mL de solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex pour chaque volume de 1 000 m<sup>3</sup>. Veiller à ne jamais diriger le bec vaporisateur directement sur les couches de champignons. Exposer une heure. Aérer avec des ventilateurs avant de poursuivre votre travail. Ne pas retourner sur les lieux et en interdire l'accès pendant les 18 heures suivant le traitement. Appliquer deux fois par semaine pendant la saison de ponte des mouches pour en éviter la prolifération. Procéder ensuite lorsque nécessaire. Interrompre la cueillette de champignons pendant les 24 heures suivant une application de produit.

## **PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Pour les usines de traitement de produits alimentaires, seulement brumiser lorsque l'usine n'est pas en opération. Avant l'application, il faut sortir tout produit alimentaire de l'endroit à traiter; il faut aussi recouvrir tout équipement utilisé pour la manipulation de produits alimentaires durant l'application ou le laver par la suite. Les occupants doivent évacuer les lieux avant le traitement et ne doivent y retourner qu'après l'aération de l'endroit. Il est habituellement préférable d'appliquer la solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex tard dans l'après-midi afin de pouvoir fermer l'édifice durant toute la nuit. L'équipement et les utilisateurs doivent demeurer à l'extérieur; la matière vaporisée doit être dirigée dans l'endroit à traiter. Tout travail doit être suspendu dans ce lieu pendant que l'édifice est fermé. Les employés peuvent reprendre leur travail le lendemain du traitement après l'aération complète de l'endroit.

**Avertissement:**

1. Ne pas contaminer les cours d'eau, lacs, étangs, eau d'irrigation, eau pour bétail ou eau servant à des fins domestiques.
2. Ne pas appliquer sur des animaux ou oiseaux ou directement sur des nappes d'eau.
3. Éviter toute exposition à la brume durant l'application. Porter des vêtements protecteur durant le remplissage et l'application (voir le paragraphe **MISE EN GARDE**).

Garder dans le contenant d'origine pendant l'entreposage. Manipuler et appliquer uniquement selon les recommandations et aux taux recommandés. Ne pas contaminer les aliments ni les denrées ni le ranger avec ces derniers. Ne pas contaminer les cours d'eau, lacs, étangs, eau d'irrigation, eau pour bétail ou eau servant à des fins domestiques. Ne pas entreposer près de la nourriture pour les humains ou pour les animaux. Tenir le produit loin du feu, de la flamme nue, des ampoules d'éclairage allumées et des autres sources de chaleur.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

**POISON – APPELER UN MÉDECIN EN CAS D'ACCIDENT**

**Mise en Garde:** La solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex est toxique si ingérée, inhalée ou absorbée par l'épiderme ou les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Éviter de respirer les émanations. Éviter l'exposition aux vapeurs. Porter des gants de caoutchouc naturel ou résistants aux produits chimiques, des vêtements protecteurs et des lunettes protectrices lorsque vous manipulez le concentré pour la préparation des solutions. Jeter les gants usagés. Laver tout vêtements contaminés avant de réutiliser. Porter un masque ou un type de respirateur efficace pour vous protéger contre la solution insecticide Vapona brumisante pour usage industriel Gardex. Tenir toutes les personnes non protégées à distance de l'endroit traité. En cas de contact se laver immédiatement à l'eau et au savon. Se laver les mains, les bras et le visage à fond à l'eau et au savon, avant de manger et de fumer. Laver tous les vêtements contaminés à l'eau chaude et au savon avant leur réutilisation.

**PREMIERS SOINS:**

**En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'éclaboussures sur la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'éclaboussures dans les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

**Ce produit contient des distillats de pétrole.**

**Symptômes d'empoisonnement:** les symptômes incluent maux de tête, faiblesse, oppressions de la poitrine, vue brouillée, pupilles punctiformes sans réaction, salivation, transpiration, nausées, vomissements, diarrhée et crampes abdominales.

**Antidote:** L'atropine est l'antidote d'urgence en cas d'empoisonnement avec la solution insecticide brumisante Vapona pour usage industriel Gardex. L'atropine est disponible seulement sur prescription d'un médecin. Consulter donc votre médecin pour obtenir une quantité adéquate de comprimés d'atropine, 0.65 mg pour les cas urgents. **APPELER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN EN CAS DE SOUPÇONS D'EMPOISONNEMENT.**

**Traitement:** L'atropine est l'antagoniste thérapeutique spécifique de choix contre la stimulation du système nerveux parasympathique. Dans en tel cas, il faut injecter du sulfate d'atropine à des intervalles de 10 minutes en doses de 1 à 2 milligrammes jusqu'à l'atropinisation complète. La morphine est contre-indiquée. Dégager la poitrine par un drainage postural. Garder la personne continuellement en observation durant 48 heures. L'exposition répétée aux inhibiteurs de la cholinestérase peut, sans avertissement, causer une susceptibilité prolongée aux très petites doses de tout inhibiteur de la cholinestérase. Ne pas faire aucune autre exposition tant qu'il n'y aura pas eu de régénération de la cholinestérase, telle que déterminé par un test sanguin.

**ÉLIMINATION:** 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les Produits Antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )